

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.373

**Société publique
locale
d'aménagement
"Grand Angoulême
Mobilité
Aménagement"
(SPLA GAMA) :
compte rendu annuel
à la collectivité
mandante pour la
réalisation de
l'opération d'un Bus
à Haut Niveau de
Service (BHNS)**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Armand DEVANNEAUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Samuel CAZENAVE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016

**DELIBERATION
N° 2016.12.373**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT "GRAND ANGOULEME MOBILITE AMENAGEMENT" (SPLA GAMA) : COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE POUR LA REALISATION DE L'OPERATION D'UN BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Par convention du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la société publique locale d'aménagement « GAMA » un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération Bus à haut niveau de service (BHNS).

Conformément à l'article 8.3 de cette convention et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Ce compte rendu est soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

Le présent CRACM concerne l'année 2015.

En synthèse, les éléments marquants suivants sont à retenir

- Lors de la séance du 25 juin 2015, un nouveau programme a été adopté pour l'opération du BHNS d'Angoulême, après un temps de mise au point permettant de prendre en compte les attentes de la commune-centre sur le programme des études et des travaux à réaliser.
- Les modifications ont porté sur la priorité donnée au BHNS et donc sur le niveau d'aménagement de certains segments ainsi que sur des demandes d'études complémentaires.
- Le montant global de l'enveloppe du projet a été revu à la baisse (-15 M€ TTC) directement retiré du montant du mandat confié à GAMA (baisse de la part des aménagements).
- Les étapes importantes à venir en 2016 seront la validation définitive du programme (tracé et aménagements), la réalisation des études d'AVP, la validation du dossier d'enquête publique. D'ores et déjà, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre fin 2017 et mi 2019.
- A fin 2015, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat est de 1 860 95,94 € TTC représentant 2,7% du mandat.
- A fin 2015, seulement 10 430 k€ HT de marchés étaient attribués soit 18% du total du mandat. Il restait 47 060 k€ HT à attribuer.
- Les dépenses sont à fin 2015 conformes au montant du mandat avec des aléas sur le montant des travaux dans l'attente de la validation définitive du programme et du tracé.
- Selon le planning actuel, les dépenses les plus importantes auront lieu en 2017 (15 670 000 € TTC), 2018 (26 552 000 € TTC) et 2019 (19 290 000 € TTC) avec la réalisation des travaux d'aménagement.
- Malgré le retard engendré sur les études, la livraison du BHNS est programmée pour mi 2019. Il s'agit d'un planning contraint.

Conformément aux articles L 300-4 et L 300-5 du code de l'urbanisme, et à l'article L 1523-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 15 novembre 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu annuel à la collectivité mandante (CRACM) 2015 de l'opération de réalisation d'un BHNS présenté par la SPLA GAMA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(1 abstention : M. Landreau),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2016	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2016



Grand Angoulême - Mobilité - Aménagement

**CRACM à l'ATTENTION de
GRANDANGOULEME**

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE (CRACM)

Réalisation de l'opération d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)



Indice	Date	Statut
A	24/10/2016	Création

Rédigé	Vérifié	Validé le
SD	DB et BM	

1 Table des matières

1. Introduction	4
2. Etat des Missions	5
2.1 Rappel du mandat confié	5
2.2 Avancement du projet	5
2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel	6
3. Le suivi contractuel des marchés	6
3.1 Les marchés attribués et leurs évolutions	6
3.2 Etat des marchés à attribuer	6
4. Etat financier	7
4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation	7
4.2 Montant des dépenses réalisées	7
4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer	7
4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat	7
4.5 Echancier des dépenses à venir	7
5. Synthèse	8

1. Introduction

Par convention en date du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPLA GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Conformément à l'article 8.3 de cette convention et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Ce compte rendu est soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

Le présent CRACM concerne l'année 2015.

2. Etat des Missions

2.1 Rappel du mandat confié

Par convention en date du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPLA GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Au 1^{er} janvier 2015, le projet consiste à

- Créer 2 lignes de BHNS : aménagement d'environ 15 km d'infrastructure en site propre sur un total de 30 km de ligne, de l'espace public de façade à façade au droit des sites propres, des stations, de 5 parkings relais connexes
- Renouveler les systèmes d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs, de billettique, de gestion des feux et de la circulation, de vidéosurveillance nécessaire à la bonne exploitation du réseau et des lignes BHNS
- Acquérir du matériel roulant de taille standard dédié aux lignes BHNS

Le budget global de l'opération est de 102 M€ TTC, dont 70 224 085€ HT concernés par le mandat selon la répartition suivante :

- Infrastructure et aménagements : 53 265 050 € HT
- Renouvellement des systèmes : 8 244 147 € HT
- Etudes frais MOA, MOE et prestations de service : 8 714 888€ HT

2.2 Avancement du projet

L'exercice 2015 a eu comme principale activité l'adaptation et la mise au point du programme de l'opération de BHNS engagées au cours du second semestre 2014, notamment vis-à-vis des attentes de la commune-centre sur le programme des études et les travaux à réaliser.

Le programme et les contours des études complémentaires à engager ont été adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 25 juin 2015.

Si le périmètre est resté globalement le même, le niveau d'intervention dans le cadre des aménagements a été sensiblement modifié avec une baisse de la priorité donnée au BHNS. L'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maîtrise d'ouvrage. La nouvelle répartition du mandat est donc la suivante :

- Infrastructure et aménagements : 40 587 500 € HT
- Renouvellement des systèmes : 8 216 667 € HT
- Etudes frais MOA, MOE et prestations de service : 8 685 839 € HT

Dès lors, les différents contrats qui avaient été basés sur le programme initial ont fait l'objet d'adaptations et de modifications. Les différentes négociations ont été menées en 2015 et ont abouti à des avenants signés au cours du 2^{ème} semestre 2015 (cf § suivi contractuel des marchés).

A partir de ces modifications, les études pour la réalisation de l'Avant-Projet ont pu démarrer à la fin de l'année 2015, avec en parallèle les missions complémentaires pour préciser le tracé définitif.

2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel

Le planning général a été modifié (retard dans l'avancement) et recalé avec un objectif de mise en service mi 2019. Le délai global de l'opération a été prolongé de 12 mois.

Les étapes importantes à venir en 2016 seront la validation définitive du programme (tracé et aménagements), la réalisation des études d'AVP, la validation du dossier d'enquête publique. D'ores et déjà, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre fin 2017 et mi 2019.

3. Le suivi contractuel des marchés

3.1 Les marchés attribués et leurs évolutions

La modification du programme a, par voie de conséquence, entraîné des avenants aux différents contrats contractés antérieurement.

- Concernant le contrat de MOD (non comptabilisé dans le montant total du mandat)

Avenant n° 2 signé le 07 octobre 2015 : Adaptation de la convention de mandat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) entre GA et GAMA – Opération TCSP / BHNS : cet avenant a pris en compte la modification du programme de l'opération tant dans ses objectifs opérationnels que dans son enveloppe financière Elle a eu pour incidence une baisse du montant du marché de GAMA, malgré le temps supplémentaire passé pour le recalage du projet et sa durée, de 625k€ HT.

- Concernant le marché d'AMO :

Avenant n° 2 au marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) entre GAMA et la société Transamo signé le 28 octobre 2015: cet avenant a pris en compte la modification du programme de l'opération tant dans ses objectifs opérationnels que dans son enveloppe financière. Elle a eu pour incidence une baisse du montant du marché de l'AMO de 460 314,45€HT.

- Concernant le marché de MOE :

Avenant n° 2 au marché de Maîtrise d'œuvre (MOE) entre GAMA et le groupement SCE Tétrarc signé le 16 octobre 2015 : cet avenant a pris en compte la modification du programme de l'opération tant dans ses objectifs opérationnels que dans son enveloppe financière. Elle a eu pour incidence une baisse du montant du marché du Maître d'œuvre de 958 607 € HT.

Parallèlement, le marché de Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) a été attribué au groupement SYSOCO-CECCLI pour un montant de 2 999 990.02 €HT (hors BPU) conforme aux estimations.

3.2 Etat des marchés à attribuer

Le projet est encore dans une phase d'études, en particulier avec la modification du programme et les demandes d'études complémentaires. Peu de marchés ont été attribués tant en nombre qu'en volume : les travaux représentent une part importante du mandat et la consultation des entreprises est prévue en 2017.

En 2016, les marchés à venir sont les suivants :

La billettique : la consultation a été lancée fin 2015. Le montant estimatif est de 3 400k€ HT

Divers marchés annexes : reconnaissance des réseaux, topographie, diagnostic amiante,...Ils accompagnent la phase étude dans le but de limiter les aléas tant financiers que planning, par une meilleure connaissance des données d'entrée. Ils représentent globalement un montant estimatif de 390 K€ HT.

4. Etat financier

4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation

Après l'avenant n°2, l'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maîtrise d'ouvrage. La nouvelle répartition est donc la suivante :

- Infrastructure et aménagements : 40 587 500 € HT
- Renouvellement des systèmes : 8 216 667 € HT
- Etudes frais MOA, MOE et prestations de service : 8 685 839 € HT

4.2 Montant des dépenses réalisées

A fin 2015, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat est de 1 860 95.94 € TTC représentant 2.7% du mandat. Les dépenses ont essentiellement concerné la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et des frais divers (géomètre, publicité marchés,...)

4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer

Peu de marchés ont été attribués en 2015 mis à part celui du SAEIV mais les avenants aux marchés en cours ont entraîné des moins-values importantes suite à la modification du programme (baisse globale de 391 384.45 € HT y compris prise en compte des commandes complémentaires au BPU mais hors rémunération GAMA (hors mandat)). A fin 2015, seulement 10 430 k€ HT de marchés étaient attribués soit 18% du total du mandat. Il restait 47 060 k€ HT à attribuer.

4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat

Le montant estimatif des dépenses a été revu au moment de la mise au point du programme voté en juin 2015 et dans le montant confié par avenant à GAMA en octobre 2015. Il n'y a donc pas d'écart à fin 2015 par rapport à ce montant : le budget est respecté, sur la base des montants estimés valeur juin 2015 soit 68 988 006€ TTC (57 490 006 € HT).

4.5 Echancier des dépenses à venir

Sur la base du planning actuel, les études vont se poursuivre jusqu'en 2017 pour un lancement des appels d'offres et une attribution des marchés de travaux fin 2017. Les travaux préparatoires devraient débuter fin 2017. Les aménagements auront donc essentiellement lieu en 2018 et 2019.

Sur cette base, l'échéancier prévisionnel est le suivant :

2016 : dépenses d'études, systèmes et divers : 5 400 000 € TTC

2017 : dépenses d'études, systèmes, travaux préparatoires et divers : 15 670 000€ TTC

2018 : dépenses essentiellement de travaux : 26 552 000€ TTC

2019 : dépenses essentiellement de travaux : 19 290 000€ TTC

2020 : dépenses diverses : 216 000€ TTC

5. Synthèse

Lors de la séance du 25 juin 2015, un nouveau programme a été adopté pour l'opération du BHNS d'Angoulême, après un temps de mise au point permettant de prendre en compte les attentes de la commune-centre sur le programme des études et des travaux à réaliser. Les modifications ont porté sur la priorité donnée au BHNS et donc sur le niveau d'aménagement de certains segments ainsi que sur des demandes d'études complémentaires.

Le montant global de l'enveloppe du projet a été revu à la baisse (-15 M€ TTC) directement retiré du montant du mandat confié à GAMA (baisse de la part des aménagements).

Les étapes importantes à venir en 2016 seront la validation définitive du programme (tracé et aménagements), la réalisation des études d'AVP, la validation du dossier d'enquête publique. D'ores et déjà, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre fin 2017 et mi 2019.

Les dépenses sont à fin 2015 conformes au montant du mandat avec des aléas sur le montant des travaux dans l'attente de la validation définitive du programme et du tracé.

Malgré le retard engendré sur les études, la livraison du BHNS est programmée pour mi 2019. Il s'agit d'un planning contraint.